



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 9 juillet 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Mairie de Rurange-Les-Thionville
Rue Kennedy
57310 Rurange-lès-Thionville

OBJET : Dossier de déclaration concernant un forage dans la nappe du calcaire de Gryphées sur le site équestre de l'écurie des 4 Vans à RURANGE-LES-THONVILLE
Notification mairie

RÉF. : 57-2021-00181

P.J. : Copie du récépissé de déclaration
dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- Forage dans la nappe du calcaire de Gryphées sur le site équestre de l'écurie des 4 Vans à RURANGE-LES-THONVILLE

Ce dossier a été déposé par : Écurie des 4 Vans
M. Grégory PISTER
31 Rue du Grand Chemin
57310 RURANGE-LES-THONVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du récépissé de déclaration n°57-2021-00181 en date du 09 juillet 2021, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Céline DELLINGER